

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

1.

2. **ORDRE DU JOUR**

---

**SÉANCE 231  
22 mars 2018**

**1. Points d'ordre général**

**2. Textes présentés pour avis**

**2.1. Projets de règlement ou de directive communautaires et projets de loi**

2.1.1) Projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (articles 22 et 27).

*L'article 22 de ce projet de loi est relatif à la vente de logements en l'état futur d'achèvement. Il a notamment pour objectif de clarifier les modalités de mise en œuvre de la garantie financière d'achèvement que le vendeur d'un immeuble en l'état futur d'achèvement apporte à l'acquéreur, avec notamment une définition de la défaillance financière conditionnant l'appel de la garantie.*

*L'article 27 facilite la circulation des capitaux entre les organismes de logement social. Il simplifie les règles de prêts et d'avances entre organismes et élargit les possibilités de prêts entre organismes appartenant au même groupe.*

2.1.2) Projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises (extraits)

*Ce projet de loi comporte un certain nombre d'articles relatifs au secteur financier. Une première série de dispositions a été examinée à l'occasion du CCLRF du 15 mars 2018. Sont soumises à l'examen du CCLRF du 22 mars les dispositions suivantes : i) l'article 23 relatif à la réforme de l'épargne retraite (habilitation), ii) l'article 24 relatif à différentes mesures pour renforcer le rôle de l'assurance-vie dans le financement de l'économie, iii) l'article 30 relatif aux infrastructures de marché, iv) l'article 31 relatif à la création d'un régime français des offres de jetons, v) l'article 32 relatif à l'élargissement des instruments éligibles au PEA-PME, vi) l'article 40 relatif à l'encadrement des missions de mandataire de la Caisse des dépôts et consignation*

**2.2. Autres projets de texte**

2.2.1) Projet de décret modifiant le décret n° 2016-2009 encadrant la prise en charge publique des primes et cotisations d'assurance récolte 2016-2020 (2<sup>e</sup> examen)

*Ce projet de décret vise à modifier la rédaction de l'article 10 du décret n°2016-2009 relatif aux sanctions applicables pour l'aide à la souscription de contrats d'assurance des récoltes contre les risques climatiques, pour assurer la cohérence de ces sanctions avec la réglementation*

*européenne applicable. (Ajustements rédactionnels par rapport au projet présenté lors de la séance du 15 mars 2018 du CCLRF)*